

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

MK LA BOX
SARL à associé unique au capital de 7 000 Euros
20 Rue de l'Hôpital 12400 SAINT-AFFRIQUE
R.C.S. RODEZ 908 969 710

Procès-verbal de décision des associés du 31/08/2026 Clôture de liquidation de la société

Le trente-et-un août deux-mille-vingt-six à 18 heures,

Au 20 Rue de l'Hôpital 12400 SAINT-AFFRIQUE

L'associé unique, Monsieur ROQUES Mickaël, demeurant au [REDACTED]
[REDACTED] a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : approbation des comptes

L'associé, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31/08/2026 présentant un déficit de 76 182 €, approuve lesdits comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : répartition du mali de liquidation

L'associé, après avoir constaté que les comptes de liquidation font ressortir un mali de liquidation de 86 439 €, décide de le répartir de la façon suivante : « attribution au profit de l'associé unique ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : quitus au liquidateur

En conséquence des résolutions adoptées, l'associé donne quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharge de son mandat à compter de ce jour, date à laquelle est constatée la clôture de la liquidation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



QUATRIEME RESOLUTION : Radiation du RCS – Publicité

L'associé unique donne tous pouvoirs à Madame PETRISSANS Célia, Cabinet PMC Expertise Comptable 101 Rue Mazarin 33000 Bordeaux, pour effectuer la demande de radiation de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le 31/08/2026
A SAINT-AFFRIQUE

Monsieur ROQUES Mickaël
Associé / Liquidateur

